

Déclaration de secret médical partagé plongeur PA

Je soussigné en tant que plongeur encadré dans un club de plongée adaptée, déclare :

- être conscient que mon confort et ma sauvegarde nécessitent le partage avec mes encadrants de certaines données médicales me concernant ;
- avoir été mis au courant du fait que mon dossier médical (à partir du certificat remis par le médecin traitant) a été communiqué au secrétaire de mon club. A charge du moniteur de plongée adaptée désigné par le club d'en partager les éléments indispensables avec les encadrants ;
- libérer mon docteur traitant et le médecin désigné par la commission médicale pour la plongée adaptée du secret professionnel médical dans le cadre strict de mon activité sportive.

Fait à le / / 20

(Signature précédée de « lu et approuvé »)



Déclaration de secret médical partagé encadrant

Je soussigné agissant en tant qu'encadrant d'un club de plongée adaptée, déclare :

- être conscient de détenir par la fréquentation des encadrés et par le partage nécessaire de certaines données médicales, des détails de vie non partageables avec les personnes étrangères à l'activité ;
- me conformer à la règle du secret tant en ce qui concerne les données médicales, que de tout autre élément touchant à l'intimité des personnes.

Fait à le / / 20

(Signature précédée de « lu et approuvé »)

